Ecole des Métiers de l'Energie Paul-Louis Merlin

Taxe d'apprentissage **2015**

❑ En tant que partenaire de l'Ecole, vous contribuez

- à la formation des spécialistes de l'énergie de demain !
- au financement de notre école, engagée pour favoriser l'égalité des chances à travers **la gratuité totale des études** et l'accompagnement de jeunes en difficulté vers la réussite scolaire,
- aux investissements humains et matériels, pour la réalisation chaque année des projets nécessaires à notre fonctionnement.

❑ A travers notre école, nous proposons

- des formations d'excellence dans le domaine de l'énergie et de la gestion de l'énergie : l'accès à des métiers en pleine expansion, de plus en plus recherchés avec le développement de la Transition énergétique !
- une approche pédagogique innovante et concrète, qui laisse une large part à un apprentissage pratique, et à la préparation de leur future vie professionnelle.
- des conditions de réussite pour tous les jeunes : petits effectifs, suivi individualisé, des enseignants issus pour la plupart de l'entreprise qui font le lien entre enseignements académiques et leur utilité dans le monde professionnel,
- un réseau d'entreprises partenaires pour faciliter l'accès à l'emploi.

Réalisations 2014

- Inauguration et poursuite de l'installation du nouveau bâtiment-atelier domotique de l'Ecole, lui-même bâtiment-pédagogique, objet d'étude pour les élèves,
- démarrage des enseignements techniques de la Licence Professionnelle BP3E,
- mise en place d'ateliers d'aide à la méthodologie dans les apprentissages, pour accompagner les jeunes à aborder avec efficacité leur travail individuel.

Projets 2015

- poursuite de l'équipement du bâtiment pédagogique par les jeunes étudiants en conditions réelles : vidéosurveillance, supervision des installations techniques du bâtiment…
- extension à la gestion des installations techniques des bâtiments voisins : bases du projet pédagogique de «smart campus »
- développement en continu de l'expertise technique de l'équipe pédagogique.

Pour notre Ecole, privée hors contrat et gratuite,
la taxe d'apprentissage représente l'unique ressource !

L'école d'entreprise de Schneider Electric

❑ L'Ecole des Métiers de l'Energie Paul-Louis Merlin

Depuis 1929, l'école d'entreprise du groupe Schneider Electric est **une école d'excellence**, toujours attentive aux besoins du marché. Elle forme, de la 2nde à la Licence Pro, de jeunes techniciens très recherchés par un large panel d'entreprises .

Dès la sortie de Collège, elle accompagne des jeunes en recherche de nouvelles sources de motivation, jusqu'à la réussite scolaire et professionnelle (réussite 100% aux examens 2014) .

Afin d'apporter toujours le meilleur à ses élèves et de garder la confiance des futurs employeurs potentiels, l'Ecole est en recherche perpétuelle d'amélioration et d'évolution des formations dispensées.

Formations proposées : 2nde Pro ELEEC, Bac STI Développement Durable,
BTS FED-Domotique&Bâtiments communicants, Licence Pro Bâtiments Performants et Energies

❑ Taxe d'apprentissage, mode d'emploi

Remplissez avant le 1er Mars 2015 le formulaire de l'organisme collecteur retenu .

Après avoir complété avec les noms des apprentis employés dans votre entreprise au 31/12/2014, leurs établissements de formation et le coût des formations suivies,

vous pouvez attribuer les fonds restants aux établissements de votre choix !

Habilitations de l'Ecole		
Quota Libre	Hors Quota Barême A	Hors Quota Barême B
OUI	OUI	selon règle du cumul

L'Ecole des Métiers de l'Energie Paul Louis Merlin est enregistrée en préfecture sous le nom de :
Ecole Technique Paul-Louis Merlin
Code UAI: 0382170C

Pour toutes vos questions,
votre contact à l'Ecole:
Angela PANZARELLA
06 31 19 54 99
angela.panzarella@schneider-electric.com

Ecole des Métiers de l'Energie Paul-Louis Merlin
41, rue Henri Wallon
38400 Saint Martin d'Hères

www.schneider-electric.fr/eme
Facebook: Ecole Paul louis Merlin